

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU VENDREDI 1^{ER} DECEMBRE 2023**

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 9

Représentés : 4

Absents : 2

Date de convocation : 23 novembre 2023

Date d'affichage : 23 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le premier décembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre – RIVAS Natacha – RETORNAZ André – MAGNIN Carine – RAMBAUD Marie-Pierre – FEUTRIER Stéphanie – POIROT Marie – RETORNAZ Lénéaïck – GRANGE Michel

Étaient représentés : RETORNAZ Dominique (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) – FALCOZ Corine (donne procuration à RETORNAZ Lénéaïck) – GRANGE Guy (donne procuration à GRANGE Michel) – MARTIN Jean-Marie (donne procuration à RIVAS Natacha)

Étaient absents excusés : CLAPPIER Pascal – GRANGE Christian

Monsieur Michel GRANGE est désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 23-12-122

Objet : Accueil du Tour de France 2024 à Valloire – Demande de subvention au Conseil Départemental de la Savoie

Rapporteur : Jean-Pierre Rougeaux, maire.

Ainsi que l'écrit Christian Prudhomme, directeur du Tour de France, « comme chaque année, l'élaboration du parcours du prochain Tour de France (TDF) a fait l'objet d'une très minutieuse attention, s'agissant d'un événement pour lequel les sollicitations sont de plus en plus nombreuses, en France comme à l'étranger ».

C'est par lettre du 25 septembre 2023 que ce dernier nous a informés officiellement que Valloire serait ville étape du TDF 2024 qui se tiendra du 29 juin au 21 juillet prochains.

Comme l'indique son intitulé, « Un brelan d'as en haut de l'affiche », la 111^{ème} édition se compose d'une série de premières à commencer par le grand départ qui sera pour la première fois donné d'Italie, à Florence puis en Emilie-Romagne pour l'arrivée de la première étape à Rimini.

La date exacte et les modalités de passage, ainsi que les détails de l'itinéraire ont été dévoilés lors de la présentation officielle de la prochaine édition du Tour le 25 octobre 2023 au palais des congrès à Paris.

Notre Commune sera ville d'arrivée de la 4^{ème} étape Pinerol Valloire le 02 juillet 2024. Cette étape longue de 138 km qui verra les cadors livrer bataille dans l'interminable montée vers Sestrières (39,9 km à 3,7 %), dans le col de Montgenèvre (8,3 km à 5,9 %) qui les feront basculer côté français avant d'enchaîner par les pentes du Galibier (23 km à 5,1 %) et son sommet à 2642m d'altitude, puis de redescendre vers Valloire. Comme le précise Christian Prudhomme, « une excursion musclée au quatrième jour de course : le peloton ne sera jamais monté aussi haut aussi tôt ».

Sur le plan financier, la contribution communale à Amaury Sport Organisation (ASO) s'élève à 130.000 euros hors taxes.

Parallèlement à ce « droit d'inscription », un certain nombre de dépenses notamment d'ordre logistique devra être budgétisé.

Pour le financement de cette étape d'arrivée à Valloire, propice au rayonnement de notre village station mais également de tout le département de la Savoie, je vous propose de solliciter le concours financier du Conseil Départemental de la Savoie.

La commission finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 24 novembre 2023, a émis un avis favorable sur ce dossier.

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable et communication du 24 novembre 2023,

Où l'exposé de Monsieur Rougeaux,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

- de solliciter l'aide financière la plus élevée possible du Conseil Départemental de la Savoie à l'occasion de l'arrivée du Tour de France à Valloire le 02 juillet 2024.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 06/12/2023

Publication : 07/12/2023

Valloire, le 07/12/2023

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX.

